Association Pickleball Ville de Québec

Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle 2023-2024
Le mardi 22 octobre 2024 à 19 h 00
Au Centre des Loisirs Laurence-Perron (420, rue Beaucage à Québec, G1M 1H8)

Sont présent(e)s :

Hélène Bélanger :	présidente
Jean-François Hallé :	vice-président
Hélène Gravel :	trésorière
Evelyne Tremblay :	adjointe à la trésorerie
Manon Lamontagne :	secrétaire
Gaétan Desrochers :	administrateur
Josée Tremblay :	secrétaire de l'assemblée
Étaient présents :	41 membres (au total)

1- **Ordre du jour de l'assemblée générale annuelle du 22 octobre 2024**

La rencontre est présidée par Hélène Bélanger qui souhaite la bienvenue à tous. Aucun ajout n'est demandé à l'ordre du jour. Par conséquent, il est adopté tel que proposé.

2- **Procès-verbal AGA 2021-2022**

Proposition 1 – Adoption du procès-verbal 2021-2022
Proposée par André Gotty, secondé par Jacques Pilotte
Procès-verbal adopté à l'unanimité

3- **Procès-verbal AGA 2022-2023**

Proposition 2 – Adoption du procès-verbal 2022-2023
Proposée par Johanne Diotte, secondée par Andrée Gosselin
Procès-verbal adopté à l'unanimité

4- Résultats de l'exercice financier 2023-2024 (présentés par Hélène Gravel)

En caisse en début d'exercice :		26 549,24
Revenus :	92 804,05$	
Dépenses :	61 261,23$	
Surplus au 31 août 2024 :		31 542,82$
En caisse au 1er septembre 2024 :		**58 092,06 $**

4- Résultats de l'exercice financier 2023-2024 (suite)

Au cours de cet exercice, l'APVQ a recruté plus de 500 nouveaux membres, ce qui porte à 1125 le nombre de membres actifs (au 31 août 2024).

Proposition 3 – Adoption des résultats de l'exercice financier 2023-2024
Proposée par Francine Gravel, secondée par Andrée Gosselin
Résultats de l'exercice financier adoptés à l'unanimité

5- États des revenus et dépenses 2024
6- Tableau prévisionnel 2025

Le vice-président, Jean-François Hallé, présente l'état détaillé des revenus et dépenses de l'exercice financier 2023-2024. Il fait de même pour le budget prévisionnel de l'année 2024-2025. Des échanges ont eu lieu avec les membres concernant les projets envisagés avec les surplus budgétaires. Il mentionne que l'embauche d'une ressource à temps partiel est à l'étude par le CA pour dégager l'organisation de tâches administratives. La location d'un entrepôt a aussi été effectuée. Il ressort des discussions que l'APVQ est actuellement dans une période de dynamisme mais qu'il faut être prudent avec les surplus compte tenu notamment des nouvelles possibilités de jeu qui seront accessibles prochainement dans la région (ex. : Espace Pickleball).

Enfin, Denis Boucher a été approché pour procéder à la vérification des états financiers. Ce dernier a accepté le mandat. Les réponses fournies aux questions posées lors de son analyse lui ont permis de donner son aval aux documents produits.

Propositions : 5- Adoption des revenus et dépenses 2024 / 6- Adoption du budget prévisionnel 2025
Proposée par Alain Bertiaux, secondé par Jacques Pilotte
Revenus et dépenses 2024 et budget prévisionnel 2025 adoptés à l'unanimité

7- Résolution – tarif d'adhésion annuelle

Une résolution a été déposée par le CA concernant la fixation d'un tarif d'adhésion annuelle de 10$ aux résidents de la Ville de Québec et un tarif de 15$ aux non-résidents, tel que le stipule les règlements de la Ville de Québec pour les services offerts aux non-résidents. Le CA souhaite que ce tarif devienne applicable le 1er janvier 2025, soit au moment de la date du renouvellement des adhésions.

Attendu que le droit d'adhésion et le montant de cotisation doivent être approuvés par l'Assemblée annuelle des membres, cette résolution est soumise au vote.

NOTE : ce montant s'ajoutera au tarif d'adhésion de la Fédération québécoise de pickleball

Proposition - Adoption de la résolution – tarif d'adhésion annuelle
Proposée par André Gotty, secondé par Jacques Pilote
Résolution – tarif d'adhésion annuelle adoptée à la grande majorité

8- Rapport annuel de la présidente

La présidente mentionne qu'elle ne fera pas la lecture de son rapport annuel, celui-ci ayant été transmis à l'avance aux membres qui ont pu en prendre connaissance et, le cas échéant, préparer les questions à adresser au Conseil d'administration. Toutefois, il importe de souligner que ses actions ont portées sur les volets suivants : la Charte et les règlements généraux, la gouvernance, la promotion, la communication, les bénévoles et instructeurs, le développement et la visibilité sans oublier les nombreux volets de la structure organisationnelle. Des objectifs ont été également fixés pour 2024-2025.

Pour compléter son bilan, la présidente invite Gaétan Desrochers à faire le point sur les réalisations du Comité des bénévoles ainsi qu'à Manon Lamontagne en ce qui a trait à la coordination des instructeurs.

Comité des bénévoles

Gaétan Desrochers souligne que l'APVQ peut compter sur la collaboration d'environ 90 bénévoles, ce qui est grandement apprécié. Il va sans dire que le nombre d'intervenants oblige une grande disponibilité. Il dresse la liste des actions réalisées notamment : identification des personnes responsables des activités programmées à chaque saison (une cinquantaine de plages durant l'été et une centaine à l'automne), recherche de nouveaux bénévoles, lancement des différentes saisons par une présence à la première activité de chaque plage de jeu, communications constantes avec les responsables, réunions d'information, achat de nombreux articles, préparation et distribution du matériel sur chacun des sites de jeu, démarches pour l'achat et la remise de chandails avec le nouveau logo, organisation de soirées d'information et/ou reconnaissance, coordination de cours de RCR, etc.

Comité des instructeurs

Tout d'abord, Manon Lamontagne souligne qu'il y a eu un changement de responsabilités à mi-mandat au sein du Comité des instructeurs et qu'elle tient à remercier madame Louise Thériault pour ce qu'elle a accompli durant les premiers mois du mandat. Par la suite, elle résume les principales réalisations eu égard au mandat confié au Comité des instructeurs par le CA et d'autres projets en cours pour l'amélioration continue de la qualité des services offerts. Les éléments marquants sont entre autres : l'obtention d'un budget dédié à la formation continue de nos instructeurs, l'achat de nouveaux équipements pour faciliter l'enseignement, le recrutement de 3 nouveaux instructeurs, la production d'un guide des instructeurs, une distribution équitable des plages de formation, l'encadrement des nouveaux instructeurs, la mise en ligne d'un formulaire de satisfaction sur la qualité des cours offerts, la révision de la description de plusieurs cours en vue de créer de nouvelles formations, etc.

9- Élection des membres du Conseil d'administration

Le processus d'élection des membres du CA de l'APVQ a été revu. De fait, un mandat a été confié à madame Claire Beaulieu pour coordonner la démarche en vue de combler 4 postes devenant disponibles pour une période de 2 ans et un poste pour une durée de 11 mois, considérant la démission d'une personne avant la fin du mandat. Un affichage a été réalisé pour une période d'environ 2 semaines invitant les personnes intéressées à faire connaître leur intérêt par une lettre de motivation et la signature de deux personnes appuyant leur candidature. Des entrevues ont été réalisées et permis la sélection des 5 personnes suivantes : Stéphane Gingras, François Bourgault, François Martin, Nicole Bourget et Manon Lamontagne.

9- Élection des membres du Conseil d'administration (suite)

Avant de proposer aux membres de l'Assemblée la nomination de ces personnes, la présidente dissout le Conseil d'administration actuel et remercie sincèrement les membres sortants de leur dévouement dans la réalisation du travail accompli. Ces personnes sont : Gaétan Desrochers, Hélène Gravel et Evelyne Tremblay. Des remerciements leur sont également adressés par Josée Tremblay au nom des membres de l'APVQ.

Proposition – Nomination des nouveaux membres du CA (Stéphane Gingras, François Bourgault, François Martin, Nicole Bourget et Manon Lamontagne) Proposée par Hélène Bélanger, secondée par Josée Tremblay Nomination des nouveaux membres adoptée à l'unanimité

Les nouveaux administrateurs prennent leurs fonctions. Une rencontre se tiendra immédiatement après l'Assemblée générale annuelle pour déterminer les rôles qui seront attribués à chacun.

De plus, des remerciements sont adressés à madame Hélène Bélanger par madame Sonia Léveillé pour l'ampleur et la qualité de ses réalisations au cours de la dernière année pour le développement du pickleball. Tous les membres présents se joignent à elle pour cette reconnaissance.

10- Période de questions et commentaires

Il a été mentionné qu'il y a maintenant peu d'activités offertes à la carte et que c'est dommage car cela répondait à un besoin du côté de certains membres. En réponse à ce commentaire, la présidente souligne qu'elle en prend bonne note pour l'avenir.

Il est également précisé que les inscriptions au Tournoi de l'APVQ, qui se tiendra en décembre, seront ouvertes d'ici quelques jours.

11- Adoption de la levée de l'Assemblée

Avant de procéder à la levée de l'Assemblée générale annuelle 2024, la présidente souhaite souligner l'appui constant offert par messieurs Robert Paquet et Simon Careau au cours de la première année de son mandat. Leur collaboration a été grandement appréciée. Elle souligne l'apport de madame Nathalie Valois qui assure la relève de monsieur Paquet à ses fonctions.

Enfin, la présidente remercie toutes les personnes présentes de s'être déplacées. L'Assemblée générale annuelle de 2024 se termine à 19 h 55.

Josée Tremblay
Secrétaire de l'AGA